



METALLURGIE ILE-DE-FRANCE

La Présidente de la Commission Formation

Paris, le 5 décembre 2022.

Diffusion du calendrier des stages de Formation Classification EDCM du 1er semestre 2023

A l'attention des DS/DSC/Coordinateurs/RSS du SMIDEF

Chers collègues

Comme vous le savez, le déploiement de la nouvelle Convention Collective de la métallurgie, signée le 7 février 2022, est en marche.

Nous avons eu l'occasion de vous informer du dispositif de formation, déployé par la Fédération de la Métallurgie, sur les différents thèmes, à commencer par la nouvelle classification.

Nous insistons sur le fait que ces formations sont absolument fondamentales, et que tous les Délégués Syndicaux devront les avoir suivies en 2022-2023.

Vous êtes près de 400 DS au SMIDEF, et les sessions sont limitées à 15 stagiaires.

Néanmoins, **inscrivez-vous sans attendre** afin de pouvoir échanger avec vos RH en entreprise sur la mise en place de vos accords de déploiement de la CCN

Vous pouvez vous inscrire via formation@smidef.com ou utilisez le module d'inscription sur le site <https://www.smidef.com> / espace adhérent / calendrier formation

DATES STAGE		VILLE	Places dispo
Lundi 16 janvier 2023	Mardi 17 janvier 2023	PARIS 75011	15
Jeudi 16 février 2023	Vendredi 17 février 2023	PARIS 75011	15
Lundi 13 mars 2023	Mardi 14 mars 2023	PARIS 75011	15
Jeudi 20 avril 2023	Vendredi 21 avril 2023	PARIS 75011	15
Lundi 22 mai 2023	Mardi 23 mai 2023	PARIS 75011	15
Lundi 19 juin 2023	Mardi 20 juin 2023	PARIS 75012	15

(TSVP - éléments importants en 2nde page)

SMIDEF - Syndicat de la Métallurgie d'Ile-de-France CFE-CGC

33, avenue de la République - 75011 PARIS - Tel : 01 44 53 32 15 / 06 76 44 24 91 - email : secretariat@smidef.com

N° SIRET: 784 408 726 00023

Rappels :

- Ce stage suit le régime habituel des stages du Centre de Formation Syndical (CFS) : prise en charge totale des couts pédagogiques, et des frais de déplacement/hébergement dans la limite des plafonds habituels
- A ce titre, vous êtes tous inscrits pour pouvoir réaliser la formation en ligne de sensibilisation à la nouvelle classification (MOOC → <https://formations.metallurgie-cfecgc.com>)
- **La réalisation de ce MOOC est un préalable indispensable avant de suivre la formation présentielle de 2 jours destinée à comprendre et déployer la classification dans vos entreprises.**
- Pour toute question sur le fonctionnement du MOOC, contactez formation.edcm@metallurgie-cfecgc.com
- Une page dédiée à la convention collective, intégrant la Foire aux Questions, le texte intégral, et d'autres éléments de communication est disponible ici <https://www.metallurgie-cfecgc.com/edcm-evolution-du-dispositif-conventionnel-de-la-metallurgie>

Merci de votre réactivité,

Bien cordialement

Anita LEBON

Présidente de la Commission Formation

formation@smidef.com